

Conseil d'Ecole du 8 mars 2016

Louise de Bettignies

La Madeleine

18 h 15 : accueil de l'équipe éducative, des représentants des parents d'élèves, de l'adjointe aux écoles et de Monsieur Le Maire.

Sont excusées : Madame Godon, Inspectrice de l'Education Nationale, Mesdames Langelier et Carreau, enseignantes

Remerciements à Madame Coyot -Valladas pour son don de livres : comment parler de la dyspraxie, dysphasie et comment parler de l'égalité homme-femme.

Secrétaire : Madame Takerkart Claudine

Début du conseil : 18h30

1) Validation des comptes-rendus :

- Validation du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école
- Validation du compte-rendu du 2^{ème} conseil extraordinaire
- Réponse du DASEN après le conseil extraordinaire :
Le DASEN confirme le maintien de l'organisation du temps scolaire actuel, puisqu'aucun dossier ne lui est remonté, ce qui avait été clairement expliqué d'entrée de jeu lors de la tenue des conseils d'école extraordinaires ; les mairies ayant fait connaître leur position. Le DASEN a rappelé dans son courrier l'importance du dialogue avec les familles, sans minimiser les efforts financiers et humains consentis par la mairie.
- Position des conseils d'école : ceux-ci ont fait émerger une position claire de demande de passage du samedi au mercredi. Cet élément sera rappelé, en son temps, au titre des bilans d'étape que les Conseils d'Ecole ont permis d'établir.
- Madame Godon tient à remercier les parents de leur investissement tant sur leur participation que sur la qualité des remarques.

2) Intervention de Monsieur Le Maire :

Monsieur Leprêtre nous avise sur le devenir de l'ancienne salle Coubertin

- Espace salle Coubertin : la salle de sport Coubertin n'étant plus aux normes, celle-ci a été démolie. La pratique du sport en temps scolaire se déroule depuis plusieurs années au complexe Romarin. Les disciplines sportives pratiquées en club se déroulent au complexe Dhinin.
- Objectifs de la démolition
 - Offrir un espace détente, oxygénation des habitants du quartier avec la création d'un square, équipé de mobilier, plantations et jeux, ouvert également le week-end
 - Améliorer l'offre de stationnement vélos (moyennant le paiement d'un abonnement modique)
 - Créer un projet privé de logements et services à l'exclusion de commerces
 - Equilibrer l'espace public et l'espace privé
 - Dévier l'accès à l'école, pour ne plus déboucher sur la rue, avec l'objectif d'améliorer la sécurité et le confort des enfants

Les demandes de l'école (hall d'accueil, garage à vélos, aménagement des toilettes) seront entendues plus tard.

- Calendrier
 - Espace public : 1000 m2 au début de l'automne prochain en 2016
 - Espace privé : l'appel à projets est lancé depuis quelques jours, la limite est fixée au 4 avril 2016 afin de choisir en juin (du T2 au T5)

3) Le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs

L'exercice a eu lieu le 15 décembre 2015.

Le PPMS est déclenché en cas de : inondation, tempête, attentat (confinement ou évacuation) séisme, nuage toxique, explosion.

Des consignes ont été données :

- Aux adultes de l'école : chacun a un rôle ; tout est noté : bureau, classe, lieu de confinement
- Aux élèves : les mettre à l'abri, dans le calme
- Aux parents : au moyen du cahier de liaison « avoir les bons réflexes ». Un enseignant donne l'alerte à un parent relais ; chaque parent relais à chaque parent de la classe, sans encombrer la ligne téléphonique.

A chaque rentrée, remise à jour des rôles tenus par chacun

Bilan de l'exercice : aucune panique et aucun signe de stress n'ont été perçus. Problème avec la corne de brume, elle n'est pas suffisamment entendue, et on envisage de la remplacer par la sonnerie de l'école ou une corne de brume réservée au foot. Les mallettes doivent être complétées (déjà vu avec M. Rutkowsky).

4) Fonctionnement de l'école

- Les parents doivent penser à inscrire leur enfant en cantine sur le portail de la mairie. Nous rencontrons des problèmes de quantité de repas (enfant arrivant en retard après une séance d'orthophonie par exemple) et dont le repas n'a pas été réservé.
- La commission cantine/menu se tiendra ce mardi 22 mars, afin de vérifier la diversité des repas.
- Vélos/trottinettes : On accepte de garder les vélos dans le local à côté du bureau à condition que la distance parcourue (entre la maison et l'école) soit importante ; les trottinettes ne sont pas autorisées (par manque de place)
- Objets perdus : Les vêtements « oubliés » sont à la disposition des parents dans le hall.
- APC : Tous les enfants se sont vu proposer une activité en lien avec le projet d'école. Le soutien se terminera fin mai.

- Sucrieries : Trop de bonbons sont distribués dans l'école à l'occasion des anniversaires. Un rappel dans le cahier de liaison sera noté (pas de bonbons à l'étude et une limite sera fixée pour les anniversaires).
- Certains parents avaient attiré notre attention sur le fait que les devoirs étaient trop importants ; il a été rappelé par un document donné par l'association le but des devoirs, la quantité et le temps consacré. Nous rappelons aux parents qu'ils peuvent toujours se rapprocher de l'équipe enseignante pour avoir plus de renseignements.

5) Les projets :

- Chorale de Noël : beau projet, implication des élèves, partenariat avec les parents
- Web radio : CE2/CM1 : mise en ligne par une autre école, l'école Louise de Bettignies doit faire plus court : un livre, une minute.
- Site internet : nombre de consultations en augmentation.
- Conseil des enfants. Les élèves ont besoin de s'exprimer davantage. Nous allons envisager une autre démarche, peut-être exposer des problématiques auprès des élèves et les laisser trouver des solutions au sein de la classe.
- Sorties cinéma : « Ernest et Célestine », « le jardinier qui voulait être roi », « la ruée vers l'or », des films adaptés au public de l'élémentaire.
- Semaine des maths : thème maths et sports. Le 1^{er} avril auront lieu les olympiades de maths, dans l'après-midi. Quatre parcours seront proposés avec divers jeux. Les CM2 seront les garants des règles des jeux et les parents pourront leur venir en aide. Chaque samedi, les classes vont accueillir les parents pour leur permettre de s'approprier les règles et jouer avec les élèves. Un appel est lancé auprès des familles afin d'obtenir des jeux supplémentaires (qwirkle, chromino).

- Sorties scolaires :

CP : concert au conservatoire de La Madeleine (la famille des bois), journée sur la côte

CE1 : musée du LAM, prix littéraire, Lewarde (le musée de la mine)

CE2 : théâtre Sébastopol (Petit Prince), planétarium, site archéologique Anaspio, permis piéton, Web radio

CM1/CM2 : forum des sciences, prix littéraire, musique percussions (restitution le 27 mai), sortie le 10 juin à l'assaut le Lille mystérieuse + palais des Beaux Arts, 2nd projet sciences, cycle de vie (végétaux, matériaux...).

L'infirmière scolaire intervient pour apprendre à porter secours.

CM2 : projet musique sur quatre matinées en lien avec les travaux plastiques, écriture de nouvelles policières,

CM1 : correspondances avec les USA.

Consignes de sécurité : En ce qui concerne la fête de l'école en juin, nous attendons l'autorisation de l'Inspection. Les portes devront être fermées, avec un système de contrôle des entrées et sorties, encadré par les enseignants, personnels de l'école ainsi que les parents d'élèves.

Remarque des parents : Les parents soulignent l'absence d'évènement particulier pour marquer la fin du cycle pour les CM2 (la demande est prise en compte)

6) Prévisions 2016 :

283 élèves sont attendus l'année prochaine :

51 CP

56 CE1

59 CE2

62 CM1

57 CM2

En fonction des effectifs réels (décision courant juin), nous aviserons du nombre de classes par niveau et des doubles niveaux.

7) Bilan financier

Le bilan financier s'élève à : 5700.00 euros en début d'année.

Bénéfice de la vente des photos : 1500.00 euros

1^{er} versement des parents : 3500.00 euros

Dépenses réalisées : 300.00 euros : sport
 2200.00 euros : livres, jeux,
 matériel pédagogique
 800.00 euros : poste, matériel de
 rangement
 500.00 euros : affiliation
 1100.00 euros : coopérative classe
 610.00 euros : cinéma
 1267.00 euros : spectacles

Dépenses à prévoir : cinéma (2 et 3^{ème} film)
 coop de classe
 les sorties

8) Demandes à la mairie

Des rideaux sont nécessaires dans les classes (travail avec le vidéo projecteur).

Une demande écrite auprès de Monsieur Le Maire sera faite pour demander l'installation des vidéoprojecteurs dans les classes non pourvues.

Fin de séance 20h30 autour d'un verre de l'amitié.